



Mairie de Plainval

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE PLAINVAL
SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Samuel, Maire.

Date de Convocation : 07/11/2023
 Date d'affichage : 07/11/2023
 Membres en exercice : 11
 Membres Présents : 7
 Membres votants : 11

Présents : Messieurs Samuel DOVERGNE, Taylor BETHELMY, Franck JONCKHEERE et Mesdames Evelyne CAUWEMBERGHS, Coralie LETOCART, Laetitia BERNAUX et Gwenaëlle LEROY - formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T

Pouvoirs : Mesdames Katia VARESI, Blandine DARDANT et Marjorie DARCAIGNE, Monsieur Joël GALEK

Secrétaire de séance : Gwenaëlle LEROY

Délibération n°
40-2023

DÉCISION MODIFICATIVE N°3 – VIREMENT DU CHAPITRE 011 (Charges à caractère général) AU CHAPITRE 012 (charges de personnel et frais assimilés)

Monsieur le Maire explique à l'ensemble du conseil la situation budgétaire actuelle concernant le chapitre 012 (charge de personnel et frais assimilés), qui ne sera pas suffisante pour finir l'année 2023.

Il faut donc effectuer une décision modificative afin de couvrir les frais au chapitre 012 jusqu'à la fin de l'année.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget 2023 de la commune,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2023 :

			CREDITS A OUVRIR				
Sens	Section	Chap	Art	Op	Objet	Montant	
D	F	012	6411		Personnel titulaire	8000	
D	F	012	6413		Personnel non titulaire	3000	
TOTAL						11000	

			CREDIT A REDUIRE				
Sens	Section	Chap	Art	Op	Objet	Montant	
D	F	011	615231		Voiries	-8000	
D	F	011	611		Contrats de prestations de services	-3000	
TOTAL						-11000	



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;
ADOPTÉ la décision modificative proposée.

Plainval, le 20 Novembre 2023
Le Maire,
Samuel DOVERGNE

